IMT Nuremberg Archives

H - 4443

International Court of Justice

H4443 – 0002

- 2009 - F.T.

CONVENTION

de

L A H A Y E

IVème Convention

concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre (1)

EXTRAIT

ARTICLE 50 :

Aucune peine collective, pécuniaire ou autre, ne pourra être édictée contre les populations à raison de faits individuels dont elles ne pourraient être considérées comme solidairement responsable.

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NUERNBERG, GERMANY
Exhibit RF 265
Filed Jan 22, 1946

B 47758

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE

H-4443

Filed Jan 24, 1946

gr 1-50 Convention de la Haye RF 265

DOC. R.F. N° 265

B 47757

H4443 – 0003